

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juin 2013

CONSOMMATION - (N° 1015)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE621

présenté par
M. Hammadi, rapporteur

ARTICLE 25

À l'alinéa 35, substituer aux mots :

« de mise en œuvre des procédures mentionnées au »,

les mots :

« d'application du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.